

En quoi consiste la Sarbanes-Oxley Act?

Adoptée après une série de scandales comptables très médiatisés aux États-Unis, notamment ceux d'Enron et de Worldcom, la loi Sarbanes-Oxley de 2002 (SOX) a pour objet d'accroître la responsabilité des entreprises et d'améliorer la communication de l'information financière, de même que de lutter contre la fraude des entreprises et la fraude comptable. C'est une des lois les plus complexes qui ait été adoptée aux États-Unis ces dernières années et elle a donné lieu à certaines des réformes des pratiques commerciales américaines les plus ambitieuses depuis les années 1930.

Cette loi est chapeauté par la Securities and Exchange des É.-U., l'organisation chargée de protéger les investisseurs et de préserver l'intégrité des marchés financiers des États-Unis.

Qui est visé par cette Loi?

La SOX s'applique aux entreprises privées des États-Unis, y compris celles dont le siège social est situé dans d'autres pays et qui sont inscrites en bourse aux États-Unis, notamment à la New York Stock Exchange et le NASDAQ. La SOX touche aussi les entreprises connexes, comme les professions du secteur comptable, juridique et de la gestion de l'information, qui travaillent avec des entreprises pour établir des rapports financiers et généraux.

En quoi cette Loi concerne-t-elle la gestion de l'information?

La SOX comporte des règles sur la façon dont les entreprises et leurs vérificateurs doivent conserver, contrôler, gérer et utiliser les renseignements. Elle prescrit notamment le type de renseignements que ces entreprises doivent conserver, leur période de conservation et à qui incombe la responsabilité de rendre ces renseignements disponibles. Les entreprises doivent en outre adopter des politiques et des procédures concernant la gestion des documents et cesser la destruction périodique des documents si elles s'attendent à une enquête, une vérification ou autre mesure officielle de la part du gouvernement.

L'article 802 de la SOX aborde les points suivants :

[Traduction] 1520. Destruction des dossiers de vérification de l'entreprise – Tout comptable qui procède à la vérification d'un émetteur de titres auquel s'applique l'article 10A (a) de la Securities Exchange Act de 1934 (15

U.S.C. 78j-1(a)) doit conserver ses papiers et documents de travail pendant cinq ans après la fin de la période de vérification.

[Traduction] (2) La Securities and Exchange Commission doit promulguer, dans un délai de 180 jours après avoir publié un avis à cet effet et laissé aux intéressés la possibilité de s'exprimer, les règles raisonnables concernant la conservation des documents pertinents, comme les documents de travail, les documents qui constituent la base de la vérification, les notes de service, la correspondance, les communications et autres documents (y compris les documents sur support informatique) qui sont créés, envoyés ou reçus dans le cadre d'une vérification et qui contiennent les conclusions, opinions, analyses ou données financières relatives à cette vérification, laquelle est menée par un comptable chez un émetteur de titres auquel s'applique l'article 10A (a) de la Securities Exchange Act de 1934 (15 U.S.C. 78j-1(a)) La Commission peut, de temps à autre, modifier les règles qu'elle doit promulguer en vertu du présent article, après avoir publié un avis à cet effet et laissé aux intéressés la possibilité de s'exprimer, pour faire en sorte que ces règles respectent l'esprit du présent article.

Que doivent faire les entreprises pour se conformer à la Loi?

Comme nous l'avons déjà mentionné, la SOX exige que les entreprises adoptent une politique de gestion de l'information. Les entreprises doivent rédiger des politiques et procédures officielles décrivant le processus de gestion, de même que les tâches et rôles inhérents à ce processus, y compris la marche à suivre concernant la destruction des documents et la façon dont l'entreprise s'y prendra pour stopper la destruction des documents si elle prévoit qu'elle fera l'objet d'une enquête. Évidemment, ces politiques doivent être révisées périodiquement par les avocats de l'entreprise.

Les peines en cas de non-conformité sont aussi décrites à l'article 802 :

[Traduction] 1519. Destruction, modification ou falsification de documents en cas d'enquêtes fédérales ou de faillite – Quiconque modifie, détruit, mutile, cache, camoufle ou falsifie sciemment une pièce ou un document dans l'intention d'empêcher ou d'entraver une enquête fédérale ou d'influer sur son issue, d'influer sur la gestion

de toute affaire relevant de tout département ou agent du gouvernement des États Unis ou sur toute cause déposée en vertu du titre 11, ou le fait dans le cadre ou en prévision d'une telle affaire ou cause, s'expose à des amendes, des peines pouvant aller jusqu'à 20 ans de prison ou les deux.

[Traduction] 1520. Destruction des documents de vérification (b) Quiconque viole sciemment le paragraphe 1520 (a)(1) [voir ci-dessus] ou toute règle promulguée par la Securities and Exchange Commission en vertu du paragraphe (a)(2) s'expose à des amendes, des peines pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison ou les deux.

Comment pouvons-nous vous aider?

Nous recommandons une rencontre avec les entreprises publiques afin de bien comprendre les processus qui ont été mis en place pour gérer les dossiers, y compris ceux qui concernent la destruction sûre et en temps voulu des dossiers de l'entreprise à la fin de la période de rétention voulue. Il importe aussi de connaître le processus prévu pour stopper la destruction en cas d'enquête. Pour avoir l'esprit tranquille, communiquez dès aujourd'hui avec Shred-it en composant le 1 800 697 4733 (1 800 69 shred).

Pour en savoir plus :

U.S. Securities and Exchange Commission – www.sec.gov

VANLIT Library : 261761.2

Ce document ne constitue pas un avis juridique ni un conseil juridique. Prière de ne pas se fier à ce document sans avoir d'abord obtenu un avis juridique.

© Copyright 2005